

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Turbo Put (sous forme de warrant) de 1 semaine et 2 jours lié à l'indice CAC 40® Index
Identificateurs du produit	ISIN: DE000GG45ZZ8 WKN: GG45ZZ
Initiateur du produit	Goldman Sachs Bank Europe SE, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	13 mai 2024 à 12:36:36, heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un warrant de droit allemand. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 22 mai 2024.
Objectifs	Le produit vous expose à une potentielle croissance de votre capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et il dépendra de la performance de CAC 40® Index (l'actif sous-jacent). Vous courez le risque de perdre tout ou une partie de votre investissement à l'échéance du produit. La durée du produit se terminera au plus tard au 22 mai 2024. Toutefois, le produit peut se terminer prématurément en fonction de la performance de l'actif sous-jacent. Le prix de chaque warrant est adapté par un facteur de 0,01 représentant l'exposition à l'actif sous-jacent. Le prix d'émission est de 4,93 EUR. Le produit sera coté à la Euronext Access Paris. La date d'émission est le 27 février 2024. Remboursement automatique: Si le cours de négociation de l'actif sous-jacent, quel que soit le moment lors d'une journée de cotation pendant la vie du produit est supérieur(e) ou égal(e) à la barrière désactivante (qui est de 8 280 EUR), le produit est liquidé immédiatement et aura une valeur égale à zéro. Remboursement à l'échéance: Cette section s'applique uniquement si aucune résiliation automatique n'intervient durant la vie du produit, comme décrit ci-dessus. Le 22 mai 2024, le montant en numéraire que vous recevrez sera égal à l'exercice (étant 8 280 EUR) moins le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 17 mai 2024. Le résultat sera multiplié par 0,01. Le montant en numéraire sera payé en EUR. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés

- Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:
- ont des connaissances avancées et une compréhension complète du produit, de son marché et de ses risques et avantages spécifiques, ainsi qu'une expérience pertinente dans le secteur financier, incluant notamment des opérations fréquentes ou des participations importantes dans des produits de nature, de risque et de complexité similaires;
 - recherchent la croissance de leur capital, la couverture et/ou la performance par effet de levier, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
 - acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement; et
 - sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



Période de détention recommandée:	1 semaine et 2 jours
Exemple d'investissement:	10 000 EUR
Scénarios	<i>Si vous sortez après 1 semaine et 2 jours (Période de détention recommandée)</i>

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-100,0%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-100,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-100,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	42 618 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	326,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

DocID: c88ccad6-0525-4ebb-a888-0c9b4f9361b1

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement de 0%).
- que 10 000 EUR sont investis

<i>Si vous sortez après 1 semaine et 2 jours</i>	
Coûts totaux	1 818 EUR
Incidence des coûts*	22,2%

*Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 semaine et 2 jours
Coûts d'entrée	18,2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	1 818 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 1 semaine et 2 jours

La période de détention recommandée pour le produit est de 1 semaine et 2 jours car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'une résiliation automatique ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienturm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.